



COMMUNAUTE ECONOMIQUE DES PAYS DES GRANDS LACS(C.E.P.G.L.)

Secrétariat Exécutif Permanent

Boite Postale 58 Gisenyi(RWANDA) Tél.(250)08525226 ou 08500940 Fax.:(250)540696

N/R: N/Réf.: GL/AP/MJA/03

Gisenyi, le 24 janvier 2003

Objet : Etude de faisabilité pour la création
d'un centre Sous-régional de Machinisme
agricole dans la CEPGL

Mr MILOS ALCALAY

Ambassadeur

**Permanent Representative of Venezuela
to the United Nations**

Chairman of the Group of 77

New-York/USA

Excellence Monsieur l'Ambassadeur,

Nous avons l'honneur d'accuser réception de votre lettre n° L-156/2002 du 16 décembre 2002 et vous en remercions.

La CEPGL continue à porter un intérêt particulier au projet sur la création d'un Centre sous-régional de machinisme agricole dans la Sous-région.

Comme vous aurez à le remarquer dans notre résumé, nous avons éprouvé d'énormes difficultés pour mettre en oeuvre les différentes recommandations émises par notre Consultant KALUBI Kabasela sur le projet susmentionné du fait des conflits politico-sécuritaires qui ont émaillé, les six dernières années, la Sous-région de la CEPGL.

Veillez trouver en annexe le résumé des actions entreprises dans le cadre de la mise en exécution de ce projet.

Agréer, Excellence Monsieur l'Ambassadeur, l'expression de notre haute considération.

Pour le Secrétariat Exécutif Permanent de la CEPGL

NSIBULA Chirimwami

Administrateur des Programmes ai

- Cc. -** Ministère des Relations Extérieures et de la Coopération de la République du Burundi à **BUJUMBURA**
-Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération Régionale de la République du Rwanda à **KIGALI**
Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération Internationale de la République Démocratique du Congo à **KINSHASA**



COMMUNAUTE ECONOMIQUE DES PAYS DES GRANDS LACS(C.E.P.G.L.)

Secrétariat Exécutif Permanent

Boite Postale 58 Gisenyi(RWANDA) Tél.(250)08525226 ou 08500940 Fax.:(250)540696

RESUME DES RETOMBES DU PROJET PGTF EN FAVEUR DES PAYS MEMBRES DE LA CEPGL

INT/93/K07 - Feasibility study for subregional center for agricultural machinery in the CEPGL subregion (Etude de faisabilité pour la création d'un Centre sous-régional de Machinisme Agricole dans la sous-région de la CEPGL).

Le développement économique de l'Afrique de l'Est dans laquelle se joue l'avenir des trois pays membres de la CEPGL reste caractérisé par une forte dépendance vis-à-vis des produits de base, mais aussi sensible de l'aide au développement orientée vers cette sous-région. A cet effet, le contexte dans lequel le PGTF a pris la décision de supporter et financer la conduite de l'étude INT/93/K07 se justifie encore plus aujourd'hui qu'hier. Comme vous le savez, l'agriculture représente encore le secteur -de l'économie de la sous-région des Grands Lacs et continuera à jouer un rôle déterminant pour la réduction de la pauvreté dans la réalisation des objectifs du millénaire à l'horizon 2015.

Au cours des cinq dernières années, la situation économique dans la sous-région s'est fortement dégradée en raison de l'instabilité politique persistante et des conflits armés qui ont engendré d'incessants mouvements de populations causant ainsi la détérioration de leurs conditions de vie à cause de la sous-alimentation, des maladies et du faible taux d'accès à l'enseignement et surtout aux technologies modernes de production. Or, la sortie de crise, tout en étant liée au retour de la paix dans la sous-région, dépendra beaucoup du renforcement de la coopération et de l'intégration de la sous-région.

C'est ici que nous pouvons sans ambages comptabiliser les retombés irréversibles, considérés comme acquis à capitaliser, acquis découlant des conclusions de l'étude financée par le PGTF sous réf. INT/93/K07 :

- a) Sans cette étude, les causes profondes de l'échec des politiques nationales n'auraient jamais été mises en évidence face au constat sur la disparition de tous les centres nationaux consacrés au machinisme agricole. En effet, grâce aux investigations de l'étude, lesquelles ont su démontrer non seulement les erreurs des choix opérés au niveau de chaque pays membre, il a été possible de capitaliser l'expérience continentale dans la sélection parmi les alternatives examinées pour retenir une solution plus économique d'une part ;
- b) D'autre part, les trois pays ont investi à l'époque des sommes d'énergie et de ressources financières rares pour l'organisation des séminaires au niveau national au début des années 90, travaux dont les conclusions n'avaient jamais été appliquées et qui reprenaient des erreurs stratégiques et mauvaises approches sans l'éclairage d'une vision plus large qu'a permis cette étude. En plus, les deux études préalables menées en 1988 et 1989 par le Secrétariat Exécutif de la CEPGL sur fonds propres seraient un gaspillage de ressources si l'étude de faisabilité qui a le mérite d'exister aujourd'hui n'avait trouvé les ressources qui fait défaut alors.
- c) L'étude a permis de définir le Centre sous-régional de machinisme agricole comme étant un centre d'excellence et une oeuvre commune pour la sous-région. Au cours des travaux sur terrain, il s'est dégagé la volonté des Etats pour la complémentarité en terme de composante (au niveau des intrants) à la politique agricole commune considérée comme en plus et favorisant la mise en commun des moyens. Le chapitre IV. point 4.1. de l'étude témoigne et justifie l'adhésion au projet et cela sans équivoque, exprimée à chaque étape nationale par les hauts responsables politiques, les techniciens et cadres hiérarchiquement habilités, en faveur des options levées. Au niveau des trois pays, les responsables évoqués ont émis les voeux d'être tenus informés de toutes les initiatives ultérieures en vue de leur implication. En ce moment, ces hauts responsables du secteur agricole ayant le machinisme et la mécanisation agricole dans leurs attributions disposent de l'étude et nous pensons bien qu'ils ont pris connaissance des conclusions et recommandations y consignés comme fruit des moissons pendant l'exécution de l'étude. Les Etats membres pourront mieux cadrer leurs objectifs du secteur agricole et mieux participer à la redéfinition des stratégies pour sa relance. Dans ce cas, les objectifs ne pourront être atteints que si les engagements réciproques sont tenus.
- d) Avant de conclure, dans la perspective actuelle de sortie de crise, il est judicieux de réunir au niveau des Etats, les experts nationaux chargés du Machinisme agricole pour expliciter les différents aspects de l'étude et garantir la compréhension uniforme des mesures urgentes à proposer aux Ministres respectifs ayant la mécanisation agricole dans leurs attributions. Nous le signalons que le Consultant qui a mené l'étude oeuvre encore dans la sous-région et serait la personne qualifiée pour la conduite des actions sous (d) et (e).
- e) Nous recommandons l'organisation d'un séminaire-atelier sous-régional sur le machinisme agricole (en marge duquel sera organisée une exposition des technologies et échantillons des équipements produits actuellement dans la sous-région) après que, au niveau de chaque pays membre, à l'initiative de son Conseil Consultatif National du Machinisme Agricole mis en place d'après les recommandations de l'étude, des réunions de mise au point se tiennent, émettant des recommandations sur la prise en compte des réalités actuelles. Les travaux des ateliers du séminaire apporteront des décisions sur la planification sous-régionale qui en découle. Un tel séminaire-atelier et sa préparation sont évalués à 12.000 \$ US.
- f) Enfin, nous vous saurions grès de nous recommander pour collaboration active, au Center for Science & Technology des pays non alignés et autres pays en développement lequel aurait eu à suivre et à évaluer notre étude.